



DES CARTOUCHES DE FUSILS OUI... MAIS PENSEZ AUSSI AUX ÉTUIS DE BALLES DE CARABINE PERCUTÉES ET USAGÉES !!!!!

Cette opération de recyclage des douilles de cartouches usagées et des étuis de balles usagées a été lancée dès la saison de chasse 2009-2010 pour 2 années de test.

Suite à la première année, 3 600 Kg (18 m³ environ) de douilles de cartouches ont été collectés contre seulement 25 Kg d'étuis de balles.

Vu le succès de l'opération, les chasseurs ont été très sensibles à la récupération des cartouches. **Mais le recyclage des cartouches (plastique et mélange métallique) représente un coût qui doit être équilibré par la vente du laiton des étuis de balles.**

La quantité d'étuis de balle collectés a été très faible pendant la première année, donc **nous comptons sur tous les territoires de chasse prélevant du grand gibier pour, pendant cette deuxième année, rassembler de grandes quantités d'étuis de balles** afin de les livrer aux FDC en fin de saison pour permettre le recyclage des cartouches.

POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT :

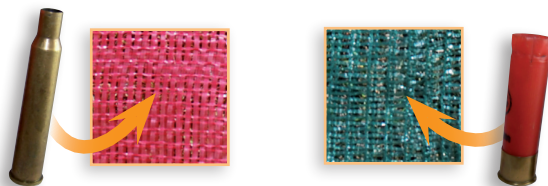
- ▶ **N'OUBLIEZ SURTOUT PAS DE RAMASSER VOS ÉTUIS DE BALLES DE CARABINES POUR LES RAMENER À VOTRE FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS !**
- ▶ Continuez de collecter les douilles de cartouches.





QUELQUES RAPPELS

► Deux types de sacs tissés sont mis à votre disposition :



- **des sacs rouges** uniquement pour les étuis de balles PERCUTÉES et USAGÉES.

- **des sacs verts** uniquement pour les douilles de cartouches PERCUTÉES et USAGÉES ;

Ces sacs se ferment par un lien de serrage intégré de couleur bleue que le chasseur doit correctement nouer de chaque côté.

ATTENTION : Aucun emballage (type boîte cartonnée) et autres produits ne doivent être déposés dans les sacs. Seules les munitions percutées et usagées doivent être déposées, en ne mélangeant pas les cartouches plastiques de fusil et les balles de carabine.

► Une fois la saison de chasse terminée, chaque FDC définit un (parfois deux) point de collecte. Il est laissé à l'appréciation de chaque FDC le choix des dates de retour des sacs par les chasseurs, dates qui vous seront communiquées via la revue fédérale, par mail, lors de réunions locales, ou sur simple demande auprès de la FDC.

► À noter que les sacs de cartouches et de balles ne doivent absolument pas être laissés à l'extérieur de bâtiments, mais doivent être mis à l'abri de l'humidité et de la pluie.

LES POINTS DE COLLECTE EN RÉGION CENTRE

► CHER

Fédération Départementale des Chasseurs du Cher

22, rue Charles Durand - 18023 Bourges Cedex

Tél. : 02 48 50 05 29

► EURE-ET-LOIR

Centre d'Initiation à la Nature de Chenonville

28360 La Bourdinière-St-Loup

Tél. : 02 37 24 46 80

► INDRE

Fédération Départementale des Chasseurs de l'Indre

46, Bd du Moulin Neuf

36001 Châteauroux

Tél. : 02 54 22 15 69

► INDRE-ET-LOIRE

Maison de la Chasse - Domaine de Thilouze

37260 Thilouze - Tél. : 02 47 73 24 87

► LOIR-ET-CHER

Fédération Départementale des Chasseurs du Loir-et-Cher

36, rue des Laudières - B.P. 30068

41353 Vineuil

Tél. : 02 54 50 01 60

► LOIRET

Fédération Départementale des Chasseurs du Loiret

11, rue Paul Langevin

45100 Orléans-La Source

Tél. : 02 38 69 76 20